



Une autre façon de communiquer

COMMUNIQUÉ POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Élections 2022 : n'oubliez pas les personnes autistes

Montréal, le 16 septembre 2022 — Alors que le premier débat des chefs pour l'élection 2022 s'est déroulé sans qu'à aucun moment les personnes vulnérables, en dehors de quelques exceptions, aient été au centre des discussions, la Fédération québécoise de l'autisme (FQA) tient à rappeler l'urgence d'engager des réformes profondes au sein des réseaux publics comme privés.

Depuis plusieurs années, l'autisme connaît une augmentation de son taux de prévalence au Québec comme partout dans le monde (à défaut de chiffres précis, on l'estime à près de 2 % de la population actuellement au Canada). Si quelques avancées ont été notables (les efforts de sensibilisation et l'engagement du réseau communautaire n'y sont pas étrangers), des dysfonctionnements majeurs au sein des réseaux de l'éducation, de la santé, du travail s'amplifient et maintiennent une majorité de personnes autistes et leur famille dans des conditions difficiles, quand elles ne sont pas tout simplement inacceptables.

Délai d'attente interminable pour le diagnostic constaté par l'intégralité de nos 16 associations régionales en autisme, augmentation des déscolarisations¹, rupture de services aux nombreuses conséquences alarmantes², défaut de solutions de répit et d'hébergement³, difficulté d'inclusion des personnes adultes dans l'univers professionnel⁴... Toutes ces carences sont le résultat de décisions et de choix politiques qui, accumulés, aboutissent à des situations qu'il faut bien qualifier pour ce qu'elles sont réellement : stigmatisantes et maltraitantes. Et la pandémie n'a fait que souffler sur les braises d'un feu qui couvait depuis longtemps.

La FQA a voulu profiter des élections pour remettre sur la table les questions essentielles sur les réformes attendues, les ajustements nécessaires dans les divers réseaux publics et privés (santé, éducation, emploi, etc.) et espérer des réponses à la hauteur des enjeux. Avant l'été, un document de 13 pages intitulé : *Élections 2022, si on parlait d'autisme...* a été donc envoyé à tous les partis politiques.

En date du 16 septembre, nous n'avons reçu que deux réponses : celle du Parti libéral du Québec (PLQ) et celle du Parti Québécois (PQ). Leurs réponses sont accessibles ici : <https://www.autisme.qc.ca/nos-actions/nos-communiqués.html>.

Nous réitérons nos questions, en mode public cette fois, en espérant que nous obtiendrons des réponses complètes de la part de tous nos candidats. Dans ce contexte d'absolue nécessité de changer de paradigme pour la prise en charge et l'accompagnement des personnes autistes et leur famille, il nous semble inconcevable que nos questions restent lettre morte. Ce serait un très mauvais signal envoyé à des milliers de gens à travers la province, une cruelle désillusion sur le projet commun de société que nous envisageons et une marque indélébile pour celles et ceux qui en porteraient la responsabilité.

(...)

Voici nos questions :

« Considérant que c'est un objectif prioritaire du Plan d'action, qu'entendez-vous faire pour établir une trajectoire d'évaluation diagnostique dans tout le Québec, peu importe l'âge et le genre de la personne, y compris les adultes et ce, sans augmenter les listes d'attente chez les enfants ? »

« Qu'entendez-vous faire pour mettre fin à la discrimination dont sont victimes les enfants autistes en matière d'accès à un service de garde ? »

« Qu'entendez-vous faire pour vous assurer que les enfants, les adolescents et les adultes autistes soient scolarisés à temps plein et aient accès à des services scolaires qui répondent à leurs besoins et qui respectent leurs droits ? Beaucoup d'établissements scolaires ne connaissent pas ou peu les droits que les personnes autistes ont en termes de scolarité. Comment planifiez-vous une véritable coopération entre les milieux de la réadaptation et scolaire ? »

« Qu'entendez-vous développer comme services auprès des adultes autistes ainsi que ceux vieillissants afin que ceux-ci fassent partie intégrante de notre société indépendamment de l'âge et du genre de la personne ? »

« Qu'entendez-vous faire pour assurer une couverture de transport adapté dans toutes les régions du Québec sans discrimination des personnes autistes et pouvons-nous nous attendre à une révision des critères d'admissibilité ? »

« Qu'entendez-vous faire pour assurer et surtout faciliter l'accès des personnes autistes aux services généraux et spécifiques des CISSS et des CIUSSS en respect des droits de la personne ? »

- 30 -

Pour renseignements : Lili Plourde, directrice générale
Fédération québécoise de l'autisme
514 270-7386, poste 102 / direction@autisme.qc.ca

La Fédération québécoise de l'autisme est un regroupement provincial de plus de 70 organismes qui ont en commun les intérêts de la personne autiste et ceux de sa famille et de ses proches.

1— https://www.autisme.qc.ca/assets/files/06-documentation/Info-Membres/2021/INFO-MEMBRES_08_2021_Pages_double.pdf ;

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/recherche_evaluation/rapport-final_collecte-denombrement-bris-de-service.pdf

2— https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2310_surveillance_trouble_spectre_autisme.pdf
(rapport pointant les conséquences de ruptures de services, dont les problèmes de santé mentale et le risque élevé de suicide)

3— https://www.autisme.qc.ca/assets/files/04-nos-actions/Avis-prise-position/Memoire_Hebergement.pdf

4— https://www.autisme.qc.ca/assets/files/06-documentation/Info-Membres/2019-2020/INFO-MEMBRES_08_2019.pdf